

Référence :

BALLIF Edmée, ZINN Isabelle. 2023. « Le travail Covid : pandémie et inégalités en période postdoctorale ». In KEYSER-VERRAULT Amélie et PASCHE-GUIGNARD Florence (éds). *Maternités académiques et COVID-19 : Lieux, temps et réseaux entre pressions et résiliences*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 71-98.

Le travail COVID Pandémie et inégalités en période postdoctorale

Edmée Ballif et Isabelle Zinn¹

This pandemic can teach some of us an important lesson : mothers and fathers together are facing a short-term reorganization of care and work time. In the long run, these changes in productivity will affect careers. Those with fewer care duties are aiming for the stars. Will anyone in the academic community take into account our unbalanced approach to family care and work ? No. All of us will participate together in open competition for promotion and positions, parents and non-parents alike. (Minello, 2020)

Le 16 mars 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, le gouvernement suisse déclare le pays en « situation extraordinaire » (Office fédéral de la santé publique, 2020). En conséquence, la plupart des commerces et établissements publics sont fermés, des contrôles aux frontières sont établis, et les écoles ainsi que la plupart des structures de garde sont fermées pour un peu plus de deux mois. À cette date, nous étions toutes deux chercheuses postdoctorales en transition entre plusieurs contrats ou bourses à durée déterminée et parents de jeunes enfants. Au cours des mois qui ont suivi, chacune de nous a dû articuler vie familiale, vie professionnelle, couple à double carrière et mobilité académique. Dans le même temps, nous avons tenté de poursuivre nos travaux en tant qu'ethnographes et chercheuses en [début de la p. 72] sciences sociales dans un environnement désormais rythmé par la distanciation sociale et la réduction des déplacements. La mise en arrêt ou le report de nos activités de recherche sur le terrain pendant cette période extraordinaire a eu des conséquences immédiates sur notre vie professionnelle, mais également à moyen et à long terme. Dans ce chapitre, nous prenons appui sur nos parcours personnels pour penser les inégalités induites par la pandémie dans les carrières académiques.

¹ E. Ballif et I. Zinn sont co-autrices et ont apporté des contributions égales au texte. Ce texte a été rédigé à l'automne 2021 et reflète donc notre situation à ce moment-là.

Au sein du monde académique comme dans la société en général, la pandémie a à la fois exacerbé les inégalités et en a créé de nouvelles. Certaines chercheuses, et surtout des chercheurs, ont eu plus de temps à consacrer à la recherche et ont pu augmenter leur productivité, tandis que d'autres ont été pratiquement obligés d'arrêter toutes leurs activités de recherche (Levine et al., 2021). De nombreuses voix se sont élevées au sein du milieu universitaire pour s'alarmer des difficultés supplémentaires auxquelles les femmes ont fait face (Beech, Sutton et Cheatham, 2021 ; Watchorn et al., 2020 ; Herman et al., 2021 ; Pereira, 2021). En Suisse, les bureaux de l'égalité des universités et du Fonds national suisse (FNS)² ainsi que la Société suisse d'études genre ont très vite tiré la sonnette d'alarme (Gaitzsch, 2020 ; Swiss Association for Gender Studies, 2020). L'indicateur le plus cité pour objectiver ces inégalités de genre est la baisse de productivité scientifique de la part des chercheuses. Une nette diminution dans les soumissions d'articles scientifiques par les femmes a en effet été observée internationalement (Amano-Patiño et al., 2020 ; Di et al., 2021 ; Minello, Martucci et Manzo, 2021 ; Vallaud-Belkacem et Laugier, 2020)³.

Bien que la baisse de productivité des femmes chercheuses soit un indicateur clé, nous pensons comme Pereira (2021) que l'analyse des impacts de la pandémie sur les carrières académiques doit aller au-delà d'une comparaison entre productivité masculine et féminine. [début de la page 73]
Une analyse intersectionnelle des conséquences de la pandémie paraît indispensable. Les « femmes universitaires » ne sont pas une catégorie homogène. Comme le souligne la Société suisse d'études genre, la pandémie requiert d'analyser « comment le genre fait intersection avec d'autres catégories comme la classe sociale, la sexualité, la race, la migration et l'ethnicité » (Swiss Association for Gender Studies, 2020). Nous estimons qu'une analyse intersectionnelle doit même aller au-delà de ces éléments structurels et prendre en compte des éléments plus situationnels. En effet, si le confinement tend à renvoyer les personnes à leur position dans la structure sociale, celle-ci ne détermine pas l'expérience du confinement une fois pour toutes (Collectif d'analyse des familles en confinement, 2020). Ainsi, les effets de la pandémie ont aussi été modulés par le cahier des charges (notamment la part d'enseignement), la stabilité d'emploi (en situation précaire ou en poste stable), le fait d'être libre d'organiser son temps de travail ou non, la présence ou non d'un coparent (ainsi que sa présence ou non à domicile), ou l'état de santé des chercheuses

² Le FNS est une fondation agissant sur mandat du gouvernement fédéral suisse pour financer la recherche scientifique (principal financeur de la recherche suisse).

³ Voir aussi <<https://www.insidehighered.com/news/2020/08/20/womens-journal-submission-rates-continue-fall>>, consulté le 16 juillet 2022 ; <<https://www.thelily.com/women-academics-seem-to-be-submitting-fewer-papers-during-coronavirus-never-seen-anything-like-it-says-one-editor/>>, consulté le 16 juillet 2022 ; <<https://www.theguardian.com/education/2020/may/12/womens-research-plummets-during-lockdown-but-articles-from-men-increase>>, consulté le 16 juillet 2022 ; <<https://www.nature.com/articles/d41586-020-01294-9>>, consulté le 16 juillet 2022.

et de leur famille. Par exemple, les jeunes chercheuses ont connu plus de difficultés que les femmes dont la carrière était déjà établie (Cardel, Dean et Montoya-Williams, 2020 ; Herman et al., 2021 ; Myers et al., 2020 ; Nalden et Byrom, 2020 ; Shalaby, Allam et Buttorff, 2021). Les femmes avec enfants à charge ont connu une baisse de publications largement plus importante que les femmes sans enfants, pour les-quelles certains articles suggèrent même une productivité augmentée (Krukowski, Jaggi et Cardel, 2021 ; Myers et al., 2020 ; Shalaby et al., 2021). Et même parmi les « mères académiques » (les mères entreprenant une carrière académique), toutes n'ont pas vu leur emploi du temps bouleversé de la même manière : l'âge, le nombre et l'état de santé des enfants ont été des facteurs déterminants (Myers et al., 2020). Une analyse fine de l'incidence de la pandémie sur les carrières académiques est donc nécessaire pour prendre la mesure des effets sur les institutions académiques, l'éducation et la science.

Dans ce chapitre, des vignettes autoethnographiques permettront de penser les inégalités en contexte et de manière fine. Conformément aux méthodes féministes du « point de vue » (Cotterill et Letherby, 1993 ; Harding, 1987 ; Scott, 1991), nous adoptons un regard situé à partir de notre position sociale : nous sommes toutes les deux des femmes cisgenres, blanches, able-bodied (valides) et de nationalité [début de la p. 74] suisse. En 2020, nous vivions chacune avec nos deux enfants et notre partenaire (masculin) et étions des postdoctorantes liées à des contrats ou à des bourses à durée déterminée exigeant une mobilité internationale. Au sein du monde académique, nous écrivons donc à la fois d'une position de précarité (professionnelle, financière), de minorité (en tant que femmes et parents), mais aussi de privilège (de race, de statut d'immigration, d'orientation sexuelle). Des témoignages (Minello, 2020 ; Ammann, 2021 ; Beech et al., 2021) ainsi que des recherches qualitatives portant sur les mères académiques dans divers pays (Collier de Mendonça et Friere de Oliveira-Cruz, 2020/2021; Minello et al., 2021) viennent compléter nos analyses.

Afin d'analyser l'incidence de la pandémie sur les parcours académiques plus finement qu'à travers la quantification de la productivité scientifique, nous introduisons la notion de « travail COVID ». Le travail COVID désigne l'ensemble des tâches supplémentaires que la pandémie et les mesures sanitaires ont engendrées. Nous empruntons cette notion à Twamley, Faircloth et Iqbal (à paraître), qui ont décrit comment la pandémie avait engendré un surcroît de travail au sein des familles britanniques, comme la garde des enfants et l'école à la maison, l'adaptation aux mesures sanitaires changeantes ou l'organisation du travail à domicile. C'est à travers ce prisme que nous mettons en œuvre notre analyse intersectionnelle des effets de la pandémie. Si tout le personnel de recherche a eu à assumer du travail COVID, la quantité et la nature de ces tâches ont très fortement varié, créant ou renforçant des inégalités. Le vécu de la pandémie et de ses effets est pluriel et dépend de nombreux facteurs (Collectif d'analyse des familles en confinement, 2020). Le travail COVID est donc un

prisme qui révèle les fractures entre différentes catégories de chercheurs et chercheuses.

Dans ce qui suit, nous décrivons différents types de travail COVID et les analysons de manière intersectionnelle en montrant quels facteurs contribuent à les moduler. Nous prêtions une attention particulière aux inégalités liées au genre et à la parentalité. Après avoir présenté l'incidence de la pandémie sur les carrières académiques en Suisse, nous analyserons les effets du travail COVID sur ces carrières à court, à moyen et à long terme. D'abord, nous abordons la réorganisation spatiale et temporelle du travail académique quotidien pendant le confinement du printemps 2020. Ensuite, nous nous penchons [début de la p. 75] sur la réaction des institutions de recherche et montrons comment l'invisibilisation du travail COVID va de pair avec une invisibilité des inégalités créées par la pandémie. Enfin, les effets du travail COVID à long terme sur les carrières et les processus de recrutement sont discutés. En conclusion, nous plaidons pour une reconnaissance urgente de ce travail pour mitiger les effets inégalitaires de la pandémie sur les carrières académiques des mères.

1. Pandémie et carrières académiques en Suisse

Malgré les priviléges et la reconnaissance sociale dont bénéficient les chercheuses et chercheurs en Suisse, leur précarité y est importante comparativement à d'autres pays européens. Environ 80 % du personnel scientifique en Suisse est employé sur un contrat à durée déterminée, une réalité qui touche en particulier les jeunes chercheuses et chercheurs (Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften, 2018)⁴. S'il n'y a pas eu de coupes majeures dans les budgets de recherche en Suisse à la suite de la pandémie, la précarité des postes académiques⁵ rend les chercheuses et chercheurs en Suisse particulièrement vulnérables face à une telle crise.

Le système académique suisse, comme celui d'autres pays, était déjà caractérisé par l'existence d'inégalités de genre avant le début de la pandémie (voir le chapitre 12 rédigé par Sabine Kradolfer). Les chercheuses publient globalement moins et leur réseau est moins grand que celui des chercheurs (Di et al., 2021). En conséquence, les femmes – pourtant surreprésentées parmi le corps étudiant toutes disciplines confondues – sont toujours largement sous-représentées parmi le corps professoral en Suisse. Selon les derniers chiffres du

⁴ Voir aussi : <<https://campaign.petition-academia.ch/precarious-working-conditions-in-academia/>>, consulté le 16 juillet 2022.

⁵ Trois types d'établissements délivrent des grades universitaires en Suisse : les universités (aussi nommées « hautes écoles universitaires »), les hautes écoles spécialisées (offrant une formation axée sur la pratique dans des domaines comme la santé, le travail social ou la gestion) et les hautes écoles pédagogiques. Si seules les universités délivrent des doctorats, les trois types d'établissements offrent des postes de recherche et d'enseignement. Ainsi, lorsque nous parlons d'« institutions académiques » ou de « carrières académiques » dans le contexte suisse, nous englobons ces trois types d'établissements.

rapport She Figures, on compte 24,8 % de professeures dans les universités en Suisse (European Commission, 2021, p. 184), un chiffre [début de la p. 76] qui n'a pas évolué depuis 10 ans (Dubach, Graf et Stutz, 2013)⁶. Ces inégalités sont à la fois le résultat des normes de genre peu favorables à la promotion des chercheuses qui règnent dans les universités, mais également, de manière plus générale, le fruit d'un régime de genre « traditionnel » en Suisse (Giraud et Lucas, 2009), cet ensemble de structures sociales qui influencent la division sexuée des rôles sociaux. Ce régime a pendant longtemps attribué le travail domestique aux femmes en tant que mères, épouses et pourvoyeuses de soins, et rendait ainsi leur investissement dans une carrière professionnelle difficile. Par ailleurs, si une grande majorité d'hommes ont des parcours professionnels relativement stables et linéaires (un emploi à plein temps), il n'existe pas de parcours type chez les femmes : les carrières féminines sont variables et souvent discontinues (Lévy, Gauthier et Widmer, 2006). Si ce régime s'est partiellement modernisé au cours du XXIe siècle et a fait évoluer les modalités de la division sexuée du travail en Suisse, des asymétries persistent : dans le monde académique, on constate notamment que, si les chercheurs sont nombreux à vivre avec une compagne réduisant son activité professionnelle au profit de leur carrière à eux, les chercheuses ont plus souvent des partenaires qui passent autant de temps qu'elles au travail (Dubach et al., 2013). Ces doubles carrières influent nécessairement sur l'investissement professionnel des chercheuses et leur disponibilité.

La pandémie a globalement touché les femmes plus que les hommes, pour de multiples raisons (Czymara, Langenkamp et Cano, 2021 ; National COVID-19 Science Task Force, 2020). Sur le plan sanitaire, même si les hommes semblent mourir plus souvent de la COVID-19, en Suisse comme ailleurs les femmes ont été plus exposées au virus du fait qu'elles sont plus nombreuses dans les métiers de la santé et du commerce de détail, dont les lieux de pratique et de vente sont restés ouverts pendant la pandémie (Clair et al., 2021 ; Steck et al., 2020). Par ailleurs, ayant de manière générale une situation économique moins favorable et plus précaire que les hommes, les femmes ont davantage souffert de la crise économique découlant des confinements (National COVID-19 Science Task Force, 2020 ; Lanfranconi et al., 2020). La fermeture des structures de garde des [début de la p. 77] enfants a encore plus éprouvé les mères. Les femmes ont également été exposées à un risque accru de violences domestiques (Clair et al., 2021 ; Steck et al., 2020).

Plus spécifiquement, les mères chercheuses ont été parmi les personnes les plus touchées par la fermeture des structures de garde. D'abord, en tant que personnes à haut niveau d'éducation actives dans le secteur tertiaire, elles ont été parmi les personnes les plus susceptibles de travailler à domicile et de devoir s'occuper de leurs

⁶ Voir aussi : <<https://www.swissinfo.ch/eng/female-professors-in-switzerland--still-a-way-to-go/46444186>>, consulté le 16 juillet 2022.

enfants parallèlement à leur emploi. Ensuite, en tant que femmes, elles ont consacré en moyenne encore plus de temps au travail – non payé – de care qu'auparavant (Bütikofer et al., 2020 ; Czymara et al., 2021 ; Lanfranconi et al., 2020 ; Refle et al., 2020). Une étude sur les familles suisses menée au printemps 2020 a confirmé à quel point les parents avec un niveau d'éducation supérieure et les mères en particulier se sont sentis « dépassés » par la présence de leurs enfants à la maison (Refle et al., 2020).

Les femmes ont également été largement sous-représentées dans les organes gouvernementaux chargés de répondre à la pandémie, dans le groupe d'expertes et d'experts chargé de conseiller le gouvernement ainsi que dans les médias, au moment de s'exprimer au sujet de la pandémie (Clair et al., 2021 ; Eisenegger et al., 2020 ; Isler, 2020). Lorsque le gouvernement suisse a débloqué 20 millions de francs suisses (environ 19 millions d'euros) pour des projets de recherche sur le coronavirus au printemps 2020, les sciences humaines et sociales – domaines les plus féminisés – n'étaient pas incluses dans l'appel à projets⁷.

2. Confinement : travail COVID, temps et espace

Il est 12 h 55 un vendredi du début avril 2020 et il me reste 20 minutes pour terminer la préparation des deux heures de cours que je donne chaque semaine, par écran interposé, à des étudiantes et étudiants de bachelor et de master d'une université de Suisse romande. Notre bébé de 10 mois crie comme un putois sans raison apparente, l'autre enfant [début de la p. 78] hurle depuis les toilettes à travers tout l'appartement pour que quelqu'un vienne lui nettoyer les fesses. Installée dans la pièce qui sert de bureau à la maison, la porte fermée, et sachant que mon mari s'en occupe, j'essaie d'ignorer ces bruits et de me concentrer sur mon cours.
Le gouvernement a déclaré la Suisse en « situation extraordinaire » à la mi-mars, entraînant notamment la fermeture des écoles et des structures de garde. Les universités sont passées en mode enseignement à distance et moi, en mode télétravail. Concrètement, cela veut dire que les vendredis après-midi, je donne mon cours en mode synchrone sur Zoom depuis chez moi. À 13 h 15, il me faut non seulement être prête à enseigner la matière, mais aussi avoir bonne allure et bonne mine... En gros, faire abstraction des nuits catastrophiques qu'on passe depuis la naissance de N. et faire de mon mieux pour passer outre mon épuisement physique et mental, qui ne fait qu'augmenter depuis que la COVID-19 a chamboulé notre organisation familiale en nous privant brutalement du dernier soutien que nous avions grâce à l'école et à la garderie. Le fait de s'occuper 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 de ses enfants (notre bébé se réveille de quatre à sept fois chaque nuit et pleure beaucoup, également en journée) et de continuer à travailler est une

⁷ En novembre 2021, un nouveau financement de 14 millions de francs suisses a été mis à disposition par le gouvernement suisse pour des recherches sur la COVID-19, cette fois principalement destiné aux sciences humaines et sociales, <<https://www.nfp80.ch/fr/>>, consulté le 16 juillet 2022.

tâche quasi insurmontable procurant un sentiment de stress extrême (comment réussir sans craquer ?), mais aussi de culpabilité (on pourrait toujours faire mieux au boulot et à la maison). Même si mon mari et moi nous sommes répartis la garde des enfants de manière équitable, cette situation extraordinaire nécessite un travail constant de planification et de coordination, bien sûr déjà présent avant la pandémie, mais sous une forme moindre. Les questions qui brûlent et qui fâchent sont désormais les suivantes : qui travaille quand et qui s'occupe des enfants, lave la vaisselle, fait le ménage et les courses, prépare les repas ? Si nous avons tous les deux une certaine flexibilité dans l'organisation de notre travail, nous faisons tout de même face à des contraintes, que ce soient des réunions, des délais non négociables ou, justement, un enseignement à donner. Il faut du coup planifier minutieusement qui a le « droit » de travailler et qui « doit » s'occuper des enfants. Afin de faciliter cette planification, notre intention était de couper les journées en deux pour que nous alternions le travail et la garde des enfants. Mais dans les faits, nous n'avons pas été capables d'organiser aussi clairement les journées et avons souvent « improvisé » en fonction des imprévus professionnels ou liés à la famille. Comme nous n'avons pas non plus réussi à organiser [début de la p. 79] notre travail sur cinq jours par semaine, nous avons dû étaler le travail également sur le week-end. Mon mari a été en plus contraint de travailler quelques heures chaque nuit, car son emploi, la gestion administrative et scientifique des études cliniques sur la COVID-19, a nécessité un investissement hors du commun entre mars et juin 2020. (Isabelle Zinn)

Cette vignette autoethnographique traduit le niveau de stress que le semi-confinement a pu engendrer et les façons dont la vie professionnelle et la vie familiale ont été bouleversées. Le confinement a représenté un « moment quasi expérimental » (Collectif d'analyse des familles en confinement, 2020, p. 94). Il s'est accompagné d'une sensation que le « normal » n'existant plus. Il a fallu se replier dans un seul espace (le domicile) et assurer dès lors l'organisation familiale au quotidien. Pour les chercheuses et chercheurs ayant des enfants en bas âge, la fermeture conjointe des universités et des structures de garde ainsi que l'obligation de travailler chez soi ont causé de grandes perturbations dans l'organisation de la vie professionnelle et du quotidien familial. Les heures passées en confinement dans l'espace domestique à préparer les repas, à s'occuper d'un bébé, à assurer l'école à la maison, à faire le ménage et les courses et à se consacrer simultanément au télétravail ont bouleversé la division entre activités productives et procréatives, et ont rendu la séparation des sphères caduque.

Cet effacement des sphères a notamment eu comme conséquence que l'espace précédemment dédié aux activités en famille est également devenu un espace de travail au quotidien. Il a fallu non seulement disposer du bon équipement (un ordinateur au moins, idéalement une chaise de bureau), mais également pouvoir s'aménager un espace pour travailler lorsque les enfants étaient à la maison. Il fallait donc trouver un arrangement spatial qui à la fois permettait

de se consacrer à son travail et de procurer un sentiment de disponibilité mentale. Pour nombre de parents, il a été difficile d'imposer des limites alors qu'il n'y avait plus de frontières entre le personnel et le professionnel (Czymara et al., 2021).

Même si les modalités du semi-confinement en Suisse ont été moins sévères que dans d'autres pays – sortir de la maison n'était pas recommandé, mais tout de même autorisé sans limites de temps ni [début de la p.80] de distance –, les premières semaines nous ont procuré une sensation d'enfermement et de fatigue mentale due à cette superposition du privé et du professionnel.

Ce sentiment a été renforcé par le décalage entre notre vécu et la banalisation par les médias de la situation que vivaient les familles ayant des enfants en bas âge. Cette invisibilisation du travail parental effectué parfois dans des conditions difficiles est certainement liée à la non-valorisation et l'invisibilité du travail de care de manière plus générale (Benelli et Modak, 2010 ; Molinier, 2013 ; Zinn et al., 2021). Par ailleurs, les situations rapportées dans les médias présentaient la vie de personnes privilégiées issues de la classe moyenne supérieure, qui passaient leur confinement comme dans une maison de vacances, sans maladie, avec cour ou jardin à leur disposition. Cette « vie en rose »⁸ qui romanticise le confinement contrastait beaucoup avec notre quotidien, même si, il faut bien le dire, nous restions privilégiées par rapport à d'autres personnes ou familles (possibilité de télétravailler et d'adapter nos horaires, appartement spacieux, etc.).

L'effacement de la séparation des sphères de vie a eu une incidence directe sur les relations de couple ainsi que les relations avec les enfants. La nécessité constante pour les parents de se coordonner et de planifier le déroulement de chaque journée privait de tout moment de répit : chaque parent devait soit travailler, soit se charger du ménage lorsque l'autre s'occupait des enfants, en plus de devoir prendre le temps de s'accorder sur l'organisation du quotidien. Ce travail constant a été source d'importantes tensions lorsque l'un des parents se sentait lésé par les modalités d'organisation prévues. La nature du travail des chercheuses constitue dans cet arrangement un facteur délicat : se consacrer à la rédaction d'un article scientifique demande une disponibilité mentale et requiert du temps continu. Avoir une heure ici et là ne permet pas de se consacrer pleinement à cette tâche. Le contexte en période de confinement n'était pas propice à l'avancement serein de notre travail d'écriture, car d'autres activités plus urgentes ou imposées par des tiers, comme l'enseignement et des tâches institutionnelles, ont dû être priorisées (Levine et al., 2021). [début de la p. 81]

⁸ Voir par exemple : <https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/03/18/le-journal-du-confinement-de-leila-slimani-jour-1-j-ai-dit-a-mes-enfants-que-c-était-un-peu-comme-dans-la-belle-au-bois-dormant_6033596_3232.html>, consulté le 16 juillet 2022, <<https://www.marianne.net/agora/humeurs/journal-du-confinement-la-vie-un-peu-trop-rose-de-leila-slimani>>, consulté le 16 juillet 2022.

Une partie importante du travail COVID engendré par le confinement résulte d'un transfert de responsabilité : la prise en charge des enfants – en bonne partie confiée à des structures collectives ou à des personnes privées avant la pandémie – a été soudainement redirigée vers les parents⁹. Une enquête réalisée en France portant sur les récits de familles confinées a révélé que le type d'activité professionnelle qu'exerçaient les parents constituait la source principale de tensions. Lorsque la charge de travail rémunéré n'a pas diminué, voire augmenté pour certains, les parents ont expérimenté une « double journée » en simultané : s'occuper des enfants tout en travaillant, sans avoir de répit entre les deux tâches (Collectif d'analyse des familles en confinement, 2020). Cette situation a pu procurer le sentiment d'être « piégé » ou de « s'étouffer » (Collectif d'analyse des familles en confinement, 2020, p. 102). Il convient donc de souligner que, pendant le confinement, les parents n'ont pas véritablement fait du télétravail au sens habituel, mais ils ont travaillé depuis leur domicile tout en procurant en même temps tous les services nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation familiale. Cette articulation des temps sociaux, délicat également hors pandémie, est généralement une affaire de femmes et avant tout de mères (Collectif d'analyse des familles en confinement, 2020), qui assurent la plus grande partie du travail de care et des tâches domestiques. Les résultats d'une enquête réalisée en Allemagne qui s'est intéressée au vécu des familles en temps de confinement ne sont en ce sens pas surprenants : les femmes étaient prioritairement inquiètes concernant la garde d'enfants, tandis que les hommes étaient préoccupés par l'organisation du travail rémunéré et les questions financières de manière plus générale (Czymara et al., 2021). Les auteurs concluent que cette exacerbation des inégalités en temps de confinement peut avoir des conséquences de longue durée sur les arrangements sexués des couples.

Le confinement et la pandémie ont-ils également eu des effets moins néfastes, voire positifs ? La pandémie semble effectivement avoir ouvert de nouvelles perspectives, notamment en matière de [début de la p. 82] flexibilisation des conditions de travail, comme les possibilités d'élargissement du télétravail (du vrai télétravail, pas du travail à domicile avec les enfants) et l'assouplissement des conditions de travail qui ont le potentiel de permettre une meilleure articulation entre les sphères privée et professionnelle. Si ces aubaines sont réelles, il faut être prudent par rapport à cet assouplissement qui pourrait avoir des effets paradoxaux : les études en sociologie du travail sont nombreuses à indiquer qu'une telle flexibilisation – dont fait partie le télétravail – instaure une porosité ou efface des frontières entre les sphères (Linhart, 2021). Cette superposition du privé et du professionnel et le fait que les employées et employés passent du

⁹ Pour les parents qui pouvaient compter sur un soutien de la part des grands-parents en matière de garde d'enfants, un renversement de rapport a eu lieu. Ce qui constituait avant la pandémie une aide est devenu une source d'inquiétude et potentiellement un travail en plus : se soucier de ses parents, s'en occuper (à distance) ainsi qu'organiser les soins nécessaires.

travail à la sphère privée sans zone tampon peuvent favoriser des problèmes psychosociaux.

Si cette superposition du professionnel et du personnel peut avoir des effets en tout cas mitigés, une conséquence qui en découle est intéressante à relever. Ces nouveaux arrangements professionnels apportent une touche humaine aux activités de recherche : pendant le confinement, lorsque les parents devaient jongler avec le travail et les soins aux enfants, qui n'a pas fait l'expérience de l'apparition abrupte de l'enfant d'une ou un collègue à l'écran ? de pleurs de bébé en arrière-fond pendant une réunion professionnelle ? de collègue qui fait sa présentation depuis sa chambre à coucher, sa cuisine ou son canapé ? Ce qui autrefois constituait un scénario inimaginable et stressant est devenu « normal » et ainsi plus acceptable, même après le début de la pandémie. Ces nouveaux arrangements ont montré que nous ne sommes pas uniquement des chercheuses et chercheurs, mais des humains aux facettes multiples (Beech et al., 2021), rompant avec l'idéal du chercheur solitaire masculin. Grâce à la pandémie, certaines des facettes qui définissent conjointement l'identité des mères académiques ont été rendues plus visibles, laissant ainsi de la place à des aspects plus humains, et ce, dans un métier qui valorise pourtant la culture de la productivité scientifique et qui privilégie un certain type de chercheur, omnidisponible et détaché. Une certaine résilience pourrait ainsi se mettre en place : accepter et faire valoir le double rôle de mère et de chercheuse engagée dans une carrière académique. Il n'y aurait ainsi plus de raison pour que les statuts de mère et de chercheuse soient perçus comme un obstacle ou le signe d'un engagement professionnel moindre, au contraire. Mais pour ouvrir [début de la p. 83] la voie à un tel nouveau paradigme, il serait nécessaire que les institutions académiques parviennent à effacer ou à niveler les inégalités que la pandémie a créées ou exacerbées.

3. Réactions des institutions : invisibilisation du travail COVID

Le 3 août 2020, je suis assise dans un avion entre la Suisse et la Grande-Bretagne avec mon partenaire et nos deux enfants. Nous partons en mobilité dans le cadre d'une bourse postdoctorale que j'ai obtenue. Ce déménagement (mon treizième) est de loin le plus angoissant que j'ai vécu. À cause de la pandémie, nous ne savions pas jusqu'à la dernière minute si notre vol serait maintenu, si les frontières seraient ouvertes, si le camion transportant nos affaires arriverait à bon port, si la maison que nous avions louée à distance existait bel et bien. Derrière nous, nous avions dû couper les ponts de notre vie en Suisse afin de ne rien payer en double : résilier les contrats de garde, sous-louer notre appartement, résilier nos abonnements de téléphonie... Le jour du départ, j'étais terrifiée à l'idée de me retrouver coincée entre deux pays, sans logement. Quelques mois auparavant, j'avais contacté l'institution qui finance ma mobilité : une aide d'urgence serait-elle offerte à ma famille et moi si nous nous retrouvions bloqués par la pandémie ? Réponse sans appel : l'organisation de la mobilité est « de [ma] responsabilité » – aucune aide

ne serait disponible.

Quatre mois plus tard, le 4 janvier 2021. Le gouvernement britannique annonce la fermeture des écoles pour un nombre indéterminé de semaines (le confinement durera finalement neuf semaines). L'angoisse m'étouffe. Il me reste 28 jours pour compléter une demande de bourse, une procédure compétitive où seuls les meilleurs dossiers décrochent un financement, tout en démarrant mon projet de recherche actuel. Brusquement, mon temps de travail a été divisé par deux, puisque je devrai assurer l'école à domicile pour mon enfant en alternance avec mon partenaire. Comment préparer un dossier de candidature de qualité égale à celui des autres dans ces conditions ? Je me renseigne auprès de mon institution (suisse) de financement. Aucun délai supplémentaire n'est possible pour remettre mon dossier. Et aucune prolongation n'est prévue pour mon projet de recherche actuel, qui pâtira de plusieurs semaines de retard. En Suisse, les écoles sont ouvertes – vue de la Suisse, la situation n'a donc sans doute pas l'air exceptionnelle. (Edmée Ballif) [début de la p.84]

Cette vignette autoethnographique illustre comment la précarité des chercheuses et chercheurs (comme de nombreuses autres catégories de personnes salariées) a été exacerbée par la pandémie. Dans un contexte pandémique, l'obtention de nouveaux contrats et financements a été rendue plus difficile, la fermeture des campus ayant rendu la circulation des informations, la création d'un réseau et l'obtention de soutien plus ardues. Cette précarité est aussi devenue plus vive du fait de la volatilité du contexte international, qui a empêché des personnes de changer de pays pour apporter de l'aide ou chercher du soutien (p. ex. pour se rapprocher de sa famille). En Grande-Bretagne, une enquête a montré que 70 % des chercheuses et chercheurs s'inquiétaient pour leur situation financière au printemps 2020 et 55 % une année plus tard (Careers Research and Advisory Centre, 2021 ; Nalden et Byrom, 2020). Cette précarité a engendré une anxiété particulièrement élevée au sein des catégories déjà minorisées de postdoctorantes et postdoctorants, comme les femmes, les personnes migrantes ou encore celles dont l'état de santé rendait tout déplacement à haut risque (Nalden et Byrom, 2020). Une enquête britannique a montré que les femmes chercheuses craignaient plus que les hommes pour leur situation professionnelle, ainsi que les personnes issues de minorités ethniques (Department for Business, Energy and Industrial Strategy & Careers Research and Advisory Centre, 2020).

Comment les institutions académiques ont-elles réagi à cette précarisation ? Dès le printemps 2020, les institutions académiques suisses ont pris des mesures exceptionnelles. Le FNS a accordé des délais supplémentaires aux projets en cours. Certaines universités ont offert une prolongation de quelques mois des contrats à durée déterminée. Mais ces aides ont été soumises à conditions, n'ont été valables que sur une période très limitée et n'ont donc, de loin, pas couvert l'ensemble des conséquences de la pandémie. De plus, à notre connaissance, aucune aide d'urgence n'a été mise en place pour les

80 % du personnel de recherche en situation précaire en Suisse. Aux États-Unis, des associations professionnelles comme la American Anthropological Association proposaient une telle aide financière d'urgence. L'absence d'un tel soutien rapide en Suisse a laissé des personnes en situation déjà fragile affronter seules les conséquences matérielles de la pandémie. [début de la p. 85]

Le travail COVID, ce regain de tâches directement imputable à la pandémie, a été pris en compte de manière très partielle dans la réponse des institutions suisses à la pandémie. Le seul type de travail COVID qui ait été pris en considération est le travail d'éducation des enfants, considéré dans la littérature comme la cause principale de la baisse de productivité dans le travail académique en 2020 (Watchorn et al., 2020 ; Herman et al., 2021 ; Myers et al., 2020). La plupart des hautes écoles suisses ont annoncé en mars 2020 que, pendant la période de fermeture des écoles et des crèches (8 à 12 semaines)¹⁰, le temps consacré au travail éducatif pouvait être compté comme temps de travail.

Cette mesure, aussi louable et adéquate qu'elle ait été sur le moment, ne prend pas en compte la durée réelle du problème. Les effets de la pandémie sur la garde des enfants n'ont pas cessé après le confinement du printemps 2020. Les structures extrascolaires dans de nombreux endroits ont continué de fonctionner à effectifs réduits (acceptant moins d'enfants qu'auparavant), quand elles n'ont pas simplement fait faillite. Les grands-parents et proches, parfois considérés comme « à risque », n'ont pas forcément repris leur rôle de soutien aux parents qui travaillent. En 2020 et 2021, de nombreuses classes ont été mises en quarantaine dans tout le pays pour 10 ou 14 jours, lors de la détection de cas de COVID-19. Le nombre de cas COVID-19 chez les enfants a notamment explosé en septembre 2021 (Logean et Nguyen, 2021). Début décembre 2021, un tiers de l'ensemble des personnes mises en quarantaine en Suisse était des enfants (Radio Télévision Suisse (RTS), 2021). Ces mises en quarantaine ont non seulement chamboulé l'organisation familiale, mais ont aussi été une épreuve pour les membres de la famille : si un ou une enfant était testé positif à la COVID-19 (donc en isolement à la maison), il ou elle n'était pas censé prendre part aux repas (ni aux activités collectives) et devait manger dans sa chambre. Quant au personnel de recherche suisse en mobilité, il a parfois fait face à des fermetures scolaires bien plus longues et importantes qu'en Suisse. L'une d'entre nous a dû faire face à 11 semaines de fermeture pendant l'année scolaire 2020-2021 en Grande-Bretagne. Ces retours des enfants à la maison sous forme de quarantaine ou d'isolement sont un facteur de stress également parce qu'ils sont imprévisibles : impossible de savoir d'un jour à l'autre si l'on va pouvoir travailler ou si l'enfant sera en

¹⁰ Toutes les écoles sont restées fermées pendant huit semaines. L'enseignement au niveau secondaire a été limité à cinq personnes pendant quatre autres semaines. Il s'agit là des durées minimales imposées par le gouvernement fédéral. Les cantons ont localement décidé de fermetures plus longues, pour les crèches également (Refle et al., 2020).

quarantaine à la maison. L'ampleur et la durée du travail COVID lié à l'éducation des enfants n'ont donc été prises en compte par les institutions que de manière partielle et n'ont donné lieu à aucune compensation adéquate. De plus, ce travail COVID de soins aux enfants ne concerne qu'une minorité de chercheuses, puisque moins de la moitié des femmes académiques en Suisse ont des enfants à charge (Fassa, Kradolfer et Paroz, 2012).

D'autres types de travail COVID n'ont pas été reconnus du tout par les institutions suisses. D'une part, se trouver en mobilité académique ou sur le point de changer de pays engendre un travail considérablement plus important en temps de pandémie. En Suisse, un séjour en mobilité est largement considéré comme un critère d'excellence scientifique et donc un passage obligé pour accéder aux postes ou bourses avancés. Ce critère était déjà largement incompatible avec une vie de famille avant la pandémie, et constitue toujours un obstacle majeur à la féminisation des postes professoraux en Suisse. En temps de crise sanitaire, organiser une mobilité est devenu un défi épique. Planifier un déménagement international dans un contexte où les vols d'avions étaient devenus rares et chers, où les conditions d'entrée dans les pays pouvaient changer du jour au lendemain et où de nombreuses administrations fonctionnaient au ralenti était devenu une tâche délicate et chronophage. Les tests de COVID-19 à effectuer pour voyager ont aussi mobilisé d'importantes ressources en temps et en argent. Pour les personnes en postdoctorat avec enfants, le travail COVID lié à la mobilité s'est montré encore plus important, puisque les relations avec les établissements scolaires et extrascolaires ont été plus difficiles et changeantes à cause du contexte pandémique. Notons que, même avant la pandémie, les tâches concrètes et les coûts liés à un tel déménagement étaient invisibilisés par les institutions financeuses suisses, les plans de recherche faisant en général croire que le ou la bénéficiaire pourrait se consacrer à sa recherche dès le premier jour de sa mobilité. La non-reconnaissance de ce type de travail COVID par les institutions académiques est bien illustrée par l'exemple du FNS, qui a stipulé au printemps 2020 que [début de la p.87] les récipiendaires de bourse en mobilité ne pouvaient être en télétravail que sur une durée équivalente à un tiers de leur bourse¹¹. Sur une mobilité de 12 mois, une boursière devrait donc changer d'institution après 3 mois déjà si le télétravail est imposé. Sachant que la fermeture des bâtiments universitaires est souvent uniforme sur un territoire national, cela revient à exiger un déménagement international – sans aucune garantie que le nouveau pays hôte n'impose pas lui aussi le télétravail par la suite. FNS n'a compensé ni le temps ni l'argent nécessaires pour un tel surplus de travail.

D'autre part, travailler selon des méthodes qualitatives a engendré du travail supplémentaire dans le contexte pandémique, puisqu'elles reposent souvent sur un contact direct et rapproché avec un groupe

¹¹ À l'automne 2021, cette exigence a été reportée à une moitié de la durée de la bourse.

social, souvent sur une longue durée. Le confinement, la distanciation sociale, la restriction d'accès aux lieux publics et de rencontre et l'annulation des grandes manifestations ont signé la disparition d'autant de terrains potentiels. La fermeture des bibliothèques et archives a gravement affecté les recherches documentaires et historiques. Si les difficultés que la fermeture des campus a causées pour la recherche de laboratoire ont été souvent dénoncées (Radecki et Schonfeld, 2020), l'impact sur le travail de terrain, en particulier ethnographique, a moins été mis en lumière. Contrairement au travail de laboratoire, le travail de terrain n'a souvent pas pu reprendre dès l'ouverture des bâtiments universitaires, puisque les restrictions dans la vie sociale persistaient. En Grande-Bretagne, les chercheuses et chercheurs en sciences sociales et humaines ont déclaré au printemps 2021 que les restrictions dues à la pandémie ont eu plus d'effets négatifs sur leur temps à disposition pour la recherche que leurs collègues d'autres disciplines (Careers Research and Advisory Centre, 2021 ; Myers et al., 2020). En Suisse, les sciences humaines et sociales ont connu un « effondrement » exceptionnel des requêtes de financement au printemps 2020, au contraire des autres disciplines (FNS, 2021). Comme ces disciplines tendent à être plus féminines, cet effondrement est sans doute aussi le signe des difficultés rencontrées par les femmes chercheuses en général. De nombreuses institutions – dont les nôtres – ont proposé aux chercheuses et chercheurs de réorienter leurs recherches vers d'autres terrains. Mais pour les qualitativistes, [début de la p.88] un changement de terrain nécessite la plupart du temps un profond remaniement conceptuel et théorique de la recherche. Le travail COVID engendré consiste souvent à réécrire un projet de recherche, à négocier l'accès à de nouveaux terrains ou à apprendre à utiliser de nouvelles méthodes, comme la cyberethnographie ou la conduite d'entretiens en ligne. Ce travail COVID, qui persiste bien au-delà des confinements du printemps 2020, n'est pas reconnu ni compensé par les institutions financeuses.

L'invisibilisation du travail COVID par les institutions touche particulièrement les catégories de chercheuses et chercheurs déjà minoritaires et précarisés au sein du monde académique du fait de leur sexe, genre, sexualité, statut parental, groupe ethnique, état de santé ou autre. Le fait que les institutions académiques en Suisse ne reconnaissent ni ne compensent le travail COVID fragilise la situation de certaines personnes plus que d'autres. À moins que des mécanismes de compensation soient mis en place, nous craignons un recul de la diversité parmi les personnes obtenant un poste stable.

4. Carrières : les répercussions du travail COVID

Retour en janvier 2021. Je prépare une demande de bourse postdoctorale au Fonds national suisse. Je suis consciente de participer à un concours dans des conditions profondément inégalitaires, puisque je dois assurer l'école à la maison à mi-temps pour mon aîné. Consciente que mes chances de poursuivre une carrière académique sont déjà sta-

tistiquement diminuées par le fait que je suis une femme avec enfants, je me demande si la pandémie n'est pas le facteur de trop, qui donnera un coup fatal à tout espoir professionnel. Je ne peux chasser de ma tête l'image d'une sprinteuse à qui on a attaché des poids aux pieds (ici, les tâches d'éducation scolaire à assumer), mais dont on attend qu'elle finisse la course en tête.

En composant mon dossier de candidature, je suis frappée par l'absence totale de questions sur la pandémie, qui bouleverse tant mon quotidien. On ne me demande pas quelle a été l'incidence de la pandémie sur mon travail de recherche actuel. On ne me demande pas si et comment des publications ont pu être retardées par la pandémie. On n'indique pas si et comment la pandémie sera prise en compte dans le [début de la p.89] processus d'évaluation. J'ai l'impression qu'on ne veut pas voir les obstacles auxquels je fais face à chaque minute de mon quotidien. Les mots d'une personne à qui sont familiers les processus d'attribution des bourses me tournent dans la tête : ne pas insister dans mon dossier sur mes « contraintes familiales », car cela « énerve » certains membres du comité évaluateur. Mais si les obstacles ne sont pas visibles, comment imaginer qu'ils seront pris en compte dans l'évaluation de mon dossier ? Si l'institution ne souhaite pas les voir, dois-je accepter de participer à cet aveuglement général ? Je décide, de mon propre chef, de consacrer ma lettre d'accompagnement à décrire les impacts de la pandémie sur mon travail. J'espère n'« énervé » personne.

Juin 2021 : j'apprends que j'ai obtenu ma bourse. Le comité évaluateur regrette pourtant que ma productivité ne soit pas « excellente ». Je ne saurai jamais comment ma lettre d'accompagnement a été reçue ou prise en compte. (Edmée Ballif)

Dès le printemps 2020, nous nous sommes inquiétées de l'impact de la pandémie sur nos perspectives de carrière. Au-delà du choc et du stress lié au confinement, nous nous sommes immédiatement interrogées sur la manière dont nos chances d'obtenir des bourses et des postes seraient compromises par le temps que nous devions consacrer au travail COVID. En tant que jeunes chercheuses, nous étions en effet particulièrement conscientes de prendre part à une compétition permanente. Pas un mois ne passait sans que nous ayons à préparer un dossier de candidature pour un poste, une bourse ou des fonds de recherche, une position administrative. Ces concours nous placent en concurrence avec des collègues dont la carrière a été moins perturbée que la nôtre par la pandémie – et aussi, malheureusement, avec d'autres qui auront souffert plus que nous.

Autour de nous, nous avons entendu des appels à considérer 2020 comme une « année blanche ». Certaines institutions de financement se sont mises à demander aux bénéficiaires de subsides (en général des bénéficiaires de postes stables) de détailler les effets de la pandémie sur leurs recherches et ont annoncé faire preuve de compréhension pour le retard pris. Mais pour les jeunes chercheuses et chercheurs, en situation précaire et fortement touchées et touchés par

la pandémie (Careers Research and Advisory Centre, 2021 ; Radecki et Schonfeld, 2020), la compétition semble continuer comme si de rien [début de la p.90] n'était. Les dossiers de posulation pour des postes académiques ou des bourses que nous avons déposés depuis 2020 en Suisse n'ont accordé aucune place aux effets de la pandémie. Aux États-Unis, certaines universités ont offert une année supplémentaire aux personnes en prétitularisation conditionnelle (tenure track). Des discussions similaires ont lieu localement en Suisse. Mais cette mesure identique pour quiconque est candidate ou candidat à la stabilisation ne tient pas compte des obstacles très différents rencontrés par chaque individu et n'est donc que très peu adéquate pour limiter les inégalités (Myers et al., 2020) au sein du monde de la recherche.

L'évaluation des parcours académiques se fait toujours principalement sur la base de la « productivité », c'est-à-dire des produits publiés de la recherche. Malgré le mouvement international remettant en cause la culture du « publier ou périr » (comme la Déclaration de San Francisco [DORA] visant à améliorer les méthodes d'évaluation des résultats de la recherche scientifique par les agences de financement), en Suisse, les appels à candidatures continuent de donner une place centrale aux publications (les manuscrits non publiés étant déconsidérés). C'est aussi cette culture de la productivité scientifique qui explique que la plupart des articles mesurent les effets de la pandémie à travers le prisme de la quantité de publications. Et effectivement, il est clair que le temps consacré au travail COVID depuis 2020 a de fortes chances de se traduire en une productivité moindre, et donc une attractivité moindre des dossiers féminins.

Mais les publications ne sont pas le seul indicateur des effets de la pandémie – et peut-être même pas le meilleur. Conscientes de l'importance des publications dans une carrière académique, certaines chercheuses ont pu prioriser la soumission d'articles pendant la pandémie au détriment d'autres tâches moins saisissables par des indicateurs statistiques et habituellement dévalorisées, comme la participation à des conférences, l'organisation d'événements scientifiques, l'engagement institutionnel, le mentorat, les services à la Cité ou la communication grand public (tâches par ailleurs habituellement assumées en majorité par les femmes) (Watchorn et al., 2020 ; Nalden et Byrom, 2020). De même, lorsque le FNS, par exemple, se veut rassurant en ne constatant aucune baisse de la proportion des femmes dans les demandes de bourses depuis le printemps 2020, il [début de la p.91] contribue à invisibiliser les autres tâches auxquelles les femmes ont renoncé pour pouvoir prioriser les dossiers de demandes de bourses. Une bourse représentant un revenu, il est fort probable que cette tâche ait été considérée comme prioritaire. La fermeture des laboratoires et des archives ainsi que le confinement ont parfois permis de consacrer du temps à l'écriture et à la publication (Radecki et Schonfeld, 2020). C'est particulièrement le cas pour les jeunes chercheuses et chercheurs qui, selon une enquête britannique, ont consacré plus de temps au printemps 2020 à l'écriture et aux demandes de bourses

(Nalden et Byrom, 2020). Si la baisse de soumissions d'articles par les femmes en 2020 est préoccupante, il est important de souligner qu'elle ne représente sans doute que la pointe de l'iceberg. Le ralentissement des projets de recherche et du travail de réseautage a des conséquences à long terme sur les jeunes chercheuses et chercheurs dont la suite de la carrière est en jeu. Sans données récoltées et produites pendant plusieurs mois, la baisse de publications risque d'être encore plus marquée dans les années à venir. Se focaliser avant tout sur la baisse de productivité due à la pandémie contribue à renforcer la culture scientifique qui place cette tâche au sommet des priorités.

Remarques conclusives

Historiquement, les crises économiques majeures ont souvent eu un effet disproportionné sur les femmes et les minorités en les excluant du marché du travail en plus grande proportion (National COVID-19 Science Task Force, 2020). Cette pandémie aussi a le potentiel de toucher de manière beaucoup plus importante les minorités qui sont déjà sous-représentées dans le monde académique. Ce chapitre a introduit la notion de travail COVID pour rendre compte de la manière dont la pandémie a eu des conséquences concrètes pour les chercheuses et chercheurs : en leur imposant de réorganiser spatialement et temporellement leur travail, dans un contexte marqué par les changements et l'incertitude ; en transférant pendant de longues périodes aux parents le travail de care des enfants ; en augmentant la charge de travail liée à la mobilité académique ou à la réorientation de projets de recherche. Décrire le travail COVID permet de comprendre les effets de la pandémie au-delà de la baisse du nombre de publications en montrant, au plus près du quotidien des chercheuses et chercheurs, [début de la p.92] comment leur activité a été – et est encore – perturbée. La quantité et la nature du travail COVID ne se comprennent que grâce à une lecture intersectionnelle qui met en lumière les nombreux facteurs d'inégalité entre chercheuses et chercheurs.

Une partie importante du travail COVID résulte d'un transfert de charges : les soins aux enfants et l'éducation qui étaient auparavant en bonne partie confiés à des structures collectives ou à des personnes privées en journée ont été soudainement redirigés vers les parents, en plus de leur emploi. Ce travail de care est habituellement déconsidéré, même lorsqu'il est effectué par du personnel qualifié et rémunéré (Benelli et Modak, 2010 ; Molinier, 2013 ; Zinn et al., 2021). Depuis qu'il est régulièrement transféré aux parents en raison de la pandémie, cette déconsidération nous semble toujours aussi inacceptable. Le fait de rendre visibles ces tâches constitue une chance et devrait permettre, nous l'espérons, de mieux prendre en compte l'ensemble des inégalités qui existent déjà de longue date ainsi que celles nouvellement créées.

La pandémie a également ouvert des possibilités, notamment un assouplissement des conditions de travail, qui ont le potentiel de per-

mettre une meilleure articulation entre les sphères privée et professionnelle. Mais ce potentiel est fragile, car une telle flexibilisation rend poreuses les frontières entre les sphères de vie. Par ailleurs, le passage des conférences en mode virtuel ou hybride pourrait avoir un effet de longue durée sur le travail académique et favoriser le développement de formes d'échanges qui sont plus respectueuses de l'environnement. Malgré ces développements qui pourraient se révéler avantageux, sans actions de la part des institutions, ces possibilités du monde académique postpandémique ne seront offertes qu'à un groupe restreint et homogène de chercheuses et chercheurs.

Dès le printemps 2020, diverses recommandations à l'égard des institutions académiques ont été formulées (Cardel et al., 2020). Elles s'ajoutent aux réflexions préexistantes sur les inégalités au sein du monde académique. En nous basant sur notre analyse du travail COVID et des inégalités créées par la pandémie, il nous semble premièrement urgent de lutter contre les situations de précarité, en valorisant et en stabilisant les postes de chercheuses et chercheurs ainsi qu'en créant des fonds d'urgence pour offrir une aide ponctuelle à celles et ceux qui sont en situation de précarité. [début de la p.93]

Deuxièmement, le travail COVID engendré par la pandémie et son incidence sur les jeunes chercheuses et chercheurs doivent être pris en compte. Il faut d'abord développer des outils de financement supplémentaires pour les catégories de chercheuses et chercheurs les plus touchées par la pandémie (notamment les jeunes, femmes, parents, minorités raciales et ethniques). Il faut également prolonger les contrats et les bourses à durée déterminée tant que des restrictions sociales liées à la pandémie existent, en tenant compte du lieu de vie des chercheuses et chercheurs (sachant que les restrictions varient d'un pays à l'autre et sachant que l'internationalisation des carrières est un prérequis pour accéder aux postes professoraux). Enfin, il faut produire et publier de données sur les effets de la pandémie, en particulier eu égard au genre, à la parentalité et à la migration, sur les jeunes chercheuses et chercheurs, en Suisse et ailleurs.

Troisièmement, l'évaluation des dossiers de candidatures pour l'obtention de postes ou de bourses doit impérativement mieux tenir compte des inégalités. Comme le souligne Kradolfer (voir le chapitre 12), sans prise de position forte de la part des institutions académiques, on peut difficilement imaginer que les commissions de recrutement sauront comment pondérer de manière juste l'incidence de la pandémie sur les trajectoires des chercheuses et chercheurs. Prendre en compte l'âge académique net, c'est-à-dire le temps que la candidate ou le candidat a pu réellement consacrer à la recherche, est une manière de visibiliser certaines inégalités. Le FNS demande depuis peu le calcul de l'âge académique net dans ses dossiers de demandes de bourses, c'est-à-dire le nombre d'années et de mois écoulés depuis la défense de thèse, duquel on déduit les congés de maladie, parentaux et les autres périodes non consacrées au tra-

vail académique. Nous estimons qu'il devrait aussi être possible de soustraire de l'âge académique net d'autres types de tâches habituellement invisibilisées, comme le travail COVID ou la charge administrative engendrée par une mobilité académique. L'âge académique devrait aussi être généralisé pour déterminer l'admissibilité aux postes et aux bourses (dont certaines ont un âge limite arbitraire). Le calcul de l'âge académique n'est cependant pas un outil parfait. Il oblige à révéler son historique médical, par exemple, ce qu'on peut hésiter à faire lorsqu'on pose sa candidature à un poste. Il ne permet pas non plus de visibiliser des facteurs structurels comme le racisme, [début de la p.94] le sexism, la xénophobie, le ableism (discrimination fondée sur le handicap) ou la manière dont l'appartenance à une catégorie minorisée constitue un handicap. Ce n'est pas non plus un outil qui permet de supprimer les inégalités. C'est une réflexion bien plus profonde sur l'égalité des chances dans les carrières académiques qui doit être menée de toute urgence, en Suisse comme ailleurs.

La pandémie nous oblige à réfléchir à de nouvelles façons d'imaginer le monde académique. Il s'agit là d'une occasion sans précédent pour les institutions académiques en Suisse de mettre en place les bases d'un monde académique plus juste et plus inclusif en questionnant notamment le modèle traditionnel de la carrière académique et le fonctionnement habituel des universités (Beech et al., 2021). Sans de telles mesures, les efforts pour l'égalité des chances et pour créer un monde académique plus représentatif et donc mieux à même de répondre aux défis sociétaux seront freinés. La génération actuelle de la relève scientifique risque d'être encore plus masculine, blanche et sans enfants que les précédentes. Nous risquons une « pandémie secondaire » (Cardel et al., 2020) en perdant massivement de jeunes scientifiques appartenant à des groupes minoritaires. Les institutions doivent agir proactivement pour compenser les inégalités causées par la pandémie. À l'heure où nous écrivons, ce n'est pas encore le cas. Presque deux ans après le début de la pandémie, nous nous situons à un croisement : soit des mesures urgentes sont mises en place pour visibiliser et mitiger les inégalités créées par la pandémie dans les carrières académiques, soit la génération de chercheuses et chercheurs qui obtiendra une stabilisation dans les années qui viennent risque d'être moins inclusive que jamais. Une génération de femmes, de parents, de personnes minorisées ou migrantes sera poussée hors du pipeline pour des raisons qui sont tout sauf scientifiques. L'aveuglement des institutions académiques face au travail COVID et aux inégalités de manière générale nuit à la recherche et à la formation de demain en renforçant la concurrence entre les groupes de chercheuses et chercheurs. La concurrence telle qu'elle existe actuellement ne produit pas de meilleure science, au contraire : une stabilité des contrats et des carrières, le partage du savoir et une indépendance scientifique lui seraient plus bénéfiques. Le fait de rendre visibles les inégalités qui persistent et qui se créent et de les prendre en charge ne servirait donc pas uniquement les personnes [début de la p.95]

concernées, mais aurait également le potentiel de créer une science plus inclusive et équitable. Nous estimons que le monde académique, qui en Suisse est presque entièrement financé par des fonds publics, a un devoir d'exemplarité. Les ressources pour comprendre et combattre les inégalités sont pourtant disponibles, mais les institutions académiques peinent à en faire un usage convaincant. En période de crise comme celle que nous traversons, ces institutions de savoir devraient plus que jamais être pionnières pour reconstruire une société plus égalitaire.

Bibliographie

- Amano-Patiño, N., E. Faraglia, C. Giannitsarou et Z. Hasna (2020). « The unequal effects of COVID-19 on economists' research productivity », Cambridge-INET Working Paper No. 2020/22, Cambridge Working Papers in Economics No. 2038. <https://www.inet.econ.cam.ac.uk/working-paper-pdfs/wp2022.pdf>
- Ammann C. et Richter M. (2021) Stranded in Academic Mobility : The Isolating Effects of the Covid-19 Pandemic Physical Mobility as a Key Criterion for Academic Excellence. NCCR On the Move Blog, <<https://nccr-onthemove.ch/blog/stranded-in-academic-mobility-the-isolating-effects-of-the-covid-19-pandemic/>>, consulté le 5 décembre 2022.
- Beech, H.H, A. Sutton et L. Cheatham (2021). « Parenting, privilege, and pandemic : From surviving to thriving as a mother in the academy », Qualitative Social Work, vol. 20, nos 1-2, p. 625-631.
- Benelli, N. et M. Modak (2010). « Analyser un objet invisible : le travail de care », Revue française de sociologie, vol. 51, n o 1, p. 39-60.
- Bütikofer, S., J. Cravolini, M. Hermann et D. Krähenbühl (2020). « Schweizer Familien in der COVID-19-Pandemie ». Spezialauswertung der SRG-Corona-Monitors zu Familien- und Betreuungsstrukturen im Kontext der Krise, 1-20, Zürich.
- Cardel, M.I., N. Dean et D. Montoya-Williams (2020). Preventing a secondary epidemic of lost early career scientists. Effects of COVID-19 pandemic on women with children », Annals of the American Thoracic Society, vol. 17, no 11, p. 1366-1370.
- Careers Research and Advisory Centre (2021). « The impact of the COVID-19 pandemic on researchers and research. Wave 2 results, UK Research and Innovation (UKRI), <<https://www.vitae.ac.uk/vitae-publications/the%20impact%20of%20the-COVID-19-pandemic-on-researchers-and-research>>, consulté le 17 juillet 2022.
- Clair, C., V. Schlueter, D. Dao, M. Gayet et A. Ageron. (2021). « COVID-19 : dans le genre on peut faire mieux ! », Revue Médicale Suisse, vol. 17, p. 881-884.
- Collectif d'Analyse des Familles en Confinement (2020). « Heur et malheur des familles confinées en France : une analyse exploratoire de l'expérience du confinement à domicile », Les Politiques Sociales, vol. 2, nos 3-4, p. 94-113. [début de la p.96]
- Collier de Mendonça, M. et M. Friere de Oliveira-Cruz (2020/2021). « The challenges of being a mother and an academic researcher during the COVID-19 pandemic in Brazil », Journal of the Motherhood Initiative for Research and Community Involvement, vol. 11, no 2, vol. 12, n o 1, p. 287-308.

Cotterill, P. et G. Letherby (1993). « Weaving stories : Personal auto/biographies in FEMINIST research », *Sociology*, vol. 27, no 1, p. 67-79.

Czymara, C.S., A. Langenkamp et T. Cano (2021). « Cause for concerns : Gender inequality in experiencing the COVID-19 lockdown in Germany », *European Societies*, vol. 23, n o sup. 1, p. S68-S81.

Department for Business, Energy and Industrial Strategy et Careers Research and Advisory Centre (2020). *The Impact of the COVID-19 Pandemic on Researchers in Universities and Research Institutes*, October 2020.

Di, D., R. Thomson, A. Howard et E. Ecklund (2021). « Publishing and parenting in academic science : A study of different national contexts », *Socius*, vol. 7, p. 1-13.

Dubach, P., I. Graf, H. Stut et L. Gardiol (2013). *Dual Career couples at Swiss Universities. Evaluation of the Third Phase of the Swiss Federal Equal Opportunity at Universities Programme*, Bern : Conférence des Recteurs des Universités Suisses, Centre for Labour and Social Policy Studies BASS AG.

Eisenegger, M., F. Oehmer, L. Udris et D. Vogler (2020). « Die Qualität der Medienberichterstattung zur Corona-Pandemie », *Qualität der Medien Studie 1/2020*, Zürich: Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft, Universität Zürich.

European Commission (2021). *She Figures 2021 - Gender in Research and Innovation : Statistics and Indicators*, Bruxelles, Publications Office, <<https://data.europa.eu/doi/10.2777/06090>>, consulté le 23 novembre 2022.

Fassa, F., S. Kradolfer et S. Paroz (2012). *Enquête au royaume de Matilda. La relève académique à l'Université de Lausanne, Genève et Lausanne*, LIVES Working Papers, n°11, <https://www.lives-nccr.ch/sites/default/files/pdf/publication/11_lives_wp_fassa_matilda.pdf>, consulté le 19 octobre 2022.

Fonds national suisse (FNS) (2021), « Moins de demandes de financement de la part des femmes ? », <<https://data.snf.ch/stories/moins-demandes-financement-femmes-fr.html>>, consulté le 22 novembre 2022.

Gaitzsch, S. 2020. « Les carrières des chercheuses menacées par le coronavirus, y compris en Suisse », Heidi.News, 25 May, 2020, <<https://www.heidi.news/sciences/dans-la-recherche-les-carrieres-feminines-menacees-par-le-coronavirus>>, consulté le 30 novembre 2022.

Giraud, O. et B. Lucas (2009). « Le renouveau des régimes de genre en Allemagne et en Suisse : Bonjour « ‘néo-maternalisme’ ? », *Cahiers du genre*, vol. 1, n o 46, p. 17-46.

Harding, S. (1987). « The Method Question », *Hypatia*, vol. 2, n o 3, p. 19-35.

Herman, E., D. Nicholas, A. Watkinson, B. Rodríguez-Bravo, A. Abrizah, C. Boukacem-Zeghmouri, H.R. Jamali, D. Sims, S. Allard, C. Tenopir, J. Xu, M. Świgon, G. Serbina et L.P. Cannon (2021). « The impact of the pandemic on early career researchers : What we already know from the internationally published literature », *Profesional de la Información*, vol. 30, no 2, p. 1-17. [début de la p.97]

Isler, M. (2020). « Geschlechterverhältnis in der Krise », Akademien der Wissenschaften Schweiz, <https://api.swiss-academies.ch/site/assets/files/22708/geschlechterverhaltnis_in_der_krise_michelle_isler.pdf>, consulté le 28 juin 2022.

Krukowski, R.A., R. Jaggi et M. Cardel (2021). Academic productivity differences by gender and child age in science, technology, engineering, mathematics, and medicine faculty during the COVID-19 pandemic, *Journal of Women's Health*, vol. 30, no 3, p. 341-347.

Lanfranconi, L.M., O. Gebhard, S. Lischer et N. Safi (2020). « Das gute Leben im Lockdown ? Unterschiede zwischen Frauen und Männern mit und ohne Kinder im Haushalt während des COVID-19-Lockdowns 2020 : Befragung an einer Deutschschweizer Hochschule », *GENDER – Zeitschrift für Geschlecht, Kultur und Gesellschaft*, vol. 2, p. 29-47.

Levine, F.J., S.N. Na'ilah, C. Rios-Aguilar, R.E. Gildersleeve, K.J. Rosich, M. Bang, N.E. Bell, et M.A. Holsapple (2021). « Voices from the field : The impact of COVID-19 on early career scholars and doctoral students », American Educational Research Association, Spencer Foundation.

Lévy, R.J., A. Gauthier et E. Widmer (2006). « Entre contraintes institutionnelle et domestique : les parcours de vie masculins et féminins en Suisse », *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 31, no 4, p. 461-489.

Linhart, D. (2021). *L'insoutenable subordination des salariés*, Paris, Eres.

Logean, S., Nguyen D.-Q. (2021). « En Suisse, le nombre de cas de covid explose chez les moins de 10 ans », <<https://www.letemps.ch/sciences/suisse-nombre-cas-covid-explose chez-10-ans>>, consulté le 22 novembre 2022.

Minello, A., S. Martucci et L.K.C. Manzo (2021). « The pandemic and the academic mothers : Present hardships and future perspectives », *European Societies*, vol. 23, n o S1, p. S82-S94.

Molinier, P. (2013). *Le travail du care*, Paris, La Dispute.

Myers, K.R., W.Y. Tham, Y. Yin, N. Cohodes, J.G. Thursby, M.C. Thursby, P. Schiffer, J.T. Walsh, K.R. Lakhani et D. Wang (2020). « Unequal effects of the COVID-19 pandemic on scientists », *Nature Human Behaviour*, vol. 4, p. 880-883.

Nalden, S. et N. Byrom (2020). Release of Initial Findings to Sector Following Response to COVID-19 Survey, <<https://www.vitae.ac.uk/news/vitae-news-2020/release-of-initial-findings-to-sector-following-response-to-covid-19-survey>>, consulté le 30 novembre 2022.

National COVID-19 Science Task Force (2020). Gender Aspects of COVID-19 and Pandemic Response, <<https://scienctaskforce.ch/wp-content/uploads/2020/10/Gender-aspects-of-COVID19-and-pandemic-response-14-May-20-EN.pdf>>, consulté le 30 novembre 2022.

Office fédéral de la santé publique (OFSP) (2020), « Coronavirus : le Conseil fédéral qualifie la situation de “situation extraordinaire” et renforce les mesures », <<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-78454.html>>, consulté le 23 novembre 2022.

Pereira, M. (2021). « Researching gender inequalities in academic labor during the COVID-19 pandemic : Avoiding common problems and asking different questions », *Gender, Work & Organization*, vol. 28, no S2, p. 498-509.

Radecki, J. et R.C. Schonfeld (2020). « The impacts of COVID-19 on the research enterprise », *A Landscape Review*, <<https://sr.ithaka.org/wp-content/uploads/2020/10/>>

SR-Report-Impacts-of-COVID-19-on-the-Research-Enterprise102620-1.pdf>, consulté le 30 novembre 2022.

Reflé, J.E., M. Voorpostel, F. Lebert, U. Kuhn, H.S. Klaas, V.-A. Ryser, N. Dasoki, G.-A. Monsch, E. Antal, et R. Tillmann (2020). « First results of the Swiss Household Panel – COVID-19 Study », FORS Working Paper Series, paper 2020-1, Lausanne.

RTS (Radio Télévision Suisse) (2021, 1 er décembre). Info le 19h30, <<https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/19h30?urn=urn:video:12688437>>, consulté le 22 novembre 2022.

Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften (SAGS) (2018). « Next Generation : Für eine wirksame Nachwuchsförderung », Swiss Academies Reports, vol. 13, p. 1-75.

Scott, J.W. (1991). « The evidence of experience », Critical Inquiry, vol. 17, no 4, p. 773-797.
Shalaby, M., N. Allam et G.J. Buttorff (2021). « Leveling the field : Gender inequity in academia during COVID-19 », Political Science & Politics, vol. 54, no 4, p. 661-667.

Steck, N., T. Buch, V. Banz, G. Beldi, C. Clair et C. Gebhard (2020). « COVID-19 : un regard sur la pandémie sous l'angle du genre et du sexe », Forum Médical Suisse, vol. 3, n o 4, p. 46-49.

Swiss Association for Gender Studies (2020). « The corona crisis from a gender perspective : Opening up a debate », <<https://www.gendercampus.ch/en/blog/post/the-corona-crisis-from-a-gender-perspective-opening-up-a-debate>>, Gender Campus, consulté le 19 octobre 2022.

Twamley K, Faircloth C and Iqbal H (à paraître) « COVID Labour » : Making a « livable » life under lockdown. The Sociological Review.

Vallaud-Belkacem, N. et S. Laugier (2020). La société des vulnérables. Leçons féministes d'une crise, Paris, Gallimard.

Watchorn, D., E. Heckendorf et C. Smith (2020). Locked Down, Burned Out. Publishing in a Pandemic : the Impact of COVID on Academic Authors, Berlin : De Gruyter.

Zinn, I., A. Heiniger, M. Modak et C. Palazzo-Crettol (2021). « Mon corps nous appartient », Nouvelles Questions Féministes, vol. 40, no 1, p. 8-16.